Income Statistics Division

75F0002MIE - 00003

Longitudinal Aspect of Involuntary Part-Time Employment

Prepared by:
Nathalie Noreau

April 2000

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Data in many forms

Statistics Canada disseminates data in a variety of forms. In addition to publications, both standard and special tabulations are offered. Data are available on the Internet, compact disc, diskette, computer printouts, microfiche and microfilm, and magnetic tape. Maps and other geographic reference materials are available for some types of data. Direct online access to aggregated information is possible through CANSIM, Statistics Canada's machine-readable database and retrieval system.

How to obtain more information

Inquiries about this product and related statistics or services should be directed to: Client Services Income Statistics Division Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355; income@statcan.ca) or to the Statistics Canada Regional Reference Centre in:

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

You can also visit our World Wide Web site: http://www.statcan.ca

Toll-free access is provided **for all users who reside outside the local dialing area** of any of the Regional Reference Centres.

National enquiries line	**1 800 263-1136**
National telecommunications device for the hearing impaired	**1 800 363-7629**
Order-only line (Canada and United States)	**1 800 267-6677**

Ordering/Subscription information

All prices exclude sales tax

Catalogue no. 75F0002MIE-00003, is available on internet for CDN $0.00 per issue. Users can obtain single issues at http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub.cgi.

Standards of service to the public

Statistics Canada is committed to serving its clients in a prompt, reliable and courteous manner and in the official language of their choice. To this end, the agency has developed standards of service which its employees observe in serving its clients. To obtain a copy of these service standards, please contact your nearest Statistics Canada Regional Reference Centre.

Statistics Canada
Income Statistics Division

Longitudinal Aspect of Involuntary Part-Time Employment

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada

© Minister of Industry, 2000

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission from Licence Services, Marketing Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

April 2000

Catalogue no. 75F0002MIE - 00003
ISSN 0000-0000

Catalogue no. 75F0002MPE - 00003
ISSN 0000-0000

Frequency: Irr.

Ottawa

La version française de cette publication est disponible sur demande

---

Note of appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing partnership between Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued co-operation and goodwill.

100-07228/

TABLE OF CONTENT

Introduction 9

Definition and data source 9

Who are these dissatisfied workers? 10
- By age and sex 10
- By family characteristics 12
- By industry 13

Let's talk longitudinal 15
- Where are people after 6, 12 or 18 months of involuntary part-time employment? 15

Who stays and who goes? 16
- By age and gender 16
- By family characteristics 19

Did workers change industries? 22

And did they change professions? 22

Conclusion 22

References 23

ELECTRONIC PUBLICATIONS AVAILABLE AT
www.statcan.ca

SUMMARY

Persons who involuntarily work part time represent a significant percentage of the labour force. This widespread phenomenon represents a form of under-employment that cannot be disregarded in that it reflects workers' dissatisfaction with the insufficient number of hours their jobs afford them and the resulting lower income. In addition, some workers must remain in this situation for long periods of time since they are unable to find suitable full-time employment. In this article, data from the Survey of Labour and Income Dynamics (SLID) are used to analyze the longitudinal aspect of involuntary part-time work from 1993 to 1996. With the aid of SLID, it can be determined whether certain workers become discouraged in this situation of under-employment or whether, on the contrary, they quickly tend to find full-time work. This article addresses a number of issues related to this phenomenon and attempts to shed light on how it has changed over time.

Introduction

A number of factors may be considered in assessing employment quality. For example, some researchers have looked at hourly wages, while others have evaluated social benefits, union affiliation, terms of collective agreements, hours worked and so on. Workers' satisfaction with their jobs, however, is difficult to quantify and remains a matter of personal appreciation, hence the need to examine several factors.

Employment quality may be assessed on the basis of whether the number of hours worked by an employee is sufficient or insufficient compared to the number of hours that employee would like to work. The concept of involuntary part-time work is based on this principle of dissatisfaction with the number of hours which may be insufficient for a worker, but required for a job. This type of work also constitutes a form of under-employment.

To date, two studies on this subject have been published by Statistics Canada (Akyeampong, 1986; Noreau, 1994) and were based on data from the Labour Force Survey. In this article, data from the Survey of Labour and Income Dynamics (SLID) are used to analyze the longitudinal aspect of involuntary part-time employment from 1993 to 1996. It will be interesting to determine whether, over time, workers remain dissatisfied with the number of hours they work. Did some of them tend to become discouraged or, on the contrary, was there an observed improvement in their appreciation of their jobs? Did the profile of these workers evolve between 1993 and 1996? These are some of the questions that this study will attempt to answer.

This article is divided into several sections. It begins with a definition of involuntary part-time employment and an overview of the data source used. It then considers the data from a cross-sectional standpoint, that is to say separately from year to year. The composition of the involuntary part-time worker population is thus assessed by age, sex, family characteristics and industry. Lastly, the data are analyzed from a longitudinal point of view to determine which involuntary part-time workers derive the most from this situation relative to the others. Their Labour force status is then observed after 6, 12 and 18 months of involuntary part-time work.

Definition and data source

Involuntary part-time work is defined as a job involving less than 30 hours a week which is held by a worker who has been unable to find full-time employment. These workers are dealing with an under-employment problem in that they cannot perform to their full capacity even though they are available on a full-time basis. In addition, the loss of potential additional income resulting from the shortage of hours of work leads them to find additional part-time jobs, which, in certain instances, result in a significant

overload in their work week. These "moonlighters" remain involuntary part-time workers who are holding down two jobs. Is it possible to stay in this type of situation for a number of years?

A detailed longitudinal employment data base is essential in considering this question. The data used in this article are taken from SLID, a longitudinal survey conducted each year involving 31,000 respondents, over a six-year period. A new panel of respondents is introduced every three years, thus overlapping the previous panel. The first SLID employment data were gathered in 1993. This study covers the years from 1993 to 1996 and thus involves four years of data concerning the same respondents, making it possible to follow their movements in the labour market and their Labour force status. SLID also makes it possible to conduct cross-sectional data analyses since each year can be studied separately from the others. We are thus able to establish a profile of involuntary part-time workers for each year of the period under study.

Who are these dissatisfied workers?

By age and sex

Some involuntary part-time workers eventually find more suitable jobs. Since this occurs among both men and women in all age groups, the make-up of the general involuntary part-time population remains the same over the years, despite undetectable internal movements from year to year.

A constant feature in the make-up of this population is the percentage of women, who represented 68% to 71% of the total involuntary part-time population from 1993 to 1996 (Table 1). This increase in the proportion of women relative to men tended to increase with age, reaching a peak in the 35- to 44-year-old group (approximately 80%). Could this phenomenon be linked to the observed trend among women to delay maternity until their thirties? This is a possibility, particularly since some of these women probably left their jobs to spend more time caring for and raising their children. It may thus have proved difficult for them to reposition themselves in the full-time job market after an extended absence.

On the other hand, youths 16 to 24 years of age form the largest percentage of the male involuntary part-time population. In a number of cases, these respondents were likely young graduates who accepted a temporary job while waiting to find full-time employment.

Table 1
Composition of involuntary part-time population for each year,* by age and gender, 1993 to 1996

	1993		1994		1995		1996	
	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women
Age	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Total	30.8	69.2	28.6	71.4	30.2	69.8	31.9	68.1
16-24	42.0	58.0	40.4	59.6	40.6	59.4	39.2	60.8
25-34	29.8	70.2	28.4	71.6	29.9	70.1	32.2	67.8
35-44	19.8	80.2	18.8	81.2	22.7	77.3	24.1	75.9
44-69	25.4	74.6	19.8	80.2	22.9	77.1	29.7	70.3

* The total of the percentages for men and women adds up to 100% for each year.

We may also wish to observe the percentage of involuntary part-time workers relative to all individuals holding a job, whatever it might be. This is the ratio of involuntary part-time work to total employment. Youths 16 to 24 of both genders represented a large percentage of this population relative to the total number of workers of their respective gender: for each of the years under study, they had the highest involuntary part-time employment rates relative to total employment (Table 2). However, the rate for women 25 to 34 years of age was always higher than or equal to that of young men, which proves once again how difficult it is for women to find full-time employment.

In addition, between 1993 and 1996, the difference between the rates of men and women aged 16 to 24 vastly increased as a consequence of the rise in the rate of young women and a decline in that of men of the same age. In fact, 1995 and 1996 were very hard for young women, more than 20% of whom held involuntary part-time jobs.

On the other hand, 1994 appears to have been a particularly good year for men of all ages as their involuntary part-time rates relative to total employment were comparatively lower than for the other years. It therefore appears that, as the economy came out of the 1990-1992 recession, the recovery mainly benefited the male population in the labour market.

Table 2
Involuntary part-time rates relative to total employment, by age and gender, 1993 to 1996

	1993		1994		1995		1996	
	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women
Age	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Total	5.1	13.4	4.3	12.6	4.9	13.6	5.1	12.8
16-24	13.6	19.3	11.7	17.6	12.9	20.2	12.2	20.6
25-34	5.0	13.6	4.8	13.7	5.4	14.6	5.0	12.2
35-44	2.4	11.0	2.3	11.4	2.8	11.1	3.1	11.3
44-69	3.0	11.8	1.7	9.2	2.4	10.8	3.4	10.2

By family characteristics

Analysis of the data by family characteristics produces disturbing results. Some 18% of all single mothers who held a job in 1996 worked part time because they could not find full-time employment. Their involuntary part-time rates relative to total employment far exceed those of all the other groups (Table 3) and are followed by single persons living with a number of other people.

Table 3
Involuntary part-time rates relative to total employment, by family characteristics, 1993 to 1996

	1993	1994	1995	1996
Family characteristics	(%)	(%)	(%)	(%)
Unattached in one-person household	8.1	7.4	7.5	8.6
Unattached in multi-person household	13.9	8.0	12.6	12.0
Married/no children	7.4	6.7	6.9	7.8
Married with children	8.6	8.2	8.3	7.8
Single mother with children	17.6	14.2	16.7	17.8
Other economic family types	8.9	8.3	10.8	9.0

Couples with and without children were in the best position in 1996 with rates around 8%. This may mean there was less of a need in this group to work part time since the couple or family likely had a second income. Similarly, one of the spouses (usually the woman) frequently decided to work part time out of choice in order to take care of children or be a homemaker.

Seen in a different light, the involuntary part-time data take on even more impressive proportions. Some 42% of single mothers working part time did so involuntarily in 1996. By comparison, 35% of couples without children found themselves in this situation, as opposed to only 28% of couples with children.

By industry

One of the industries most affected by involuntary part-time work is the accommodation, food and beverage industry, where the rate relative to total employment was approximately 16% between 1993 and 1996 (Chart 1). The retail trade, government, educational and health services and other service industries all increased from 1994 on.

Chart 1:
Involuntary part-time work relative to total employment, by industries most affected

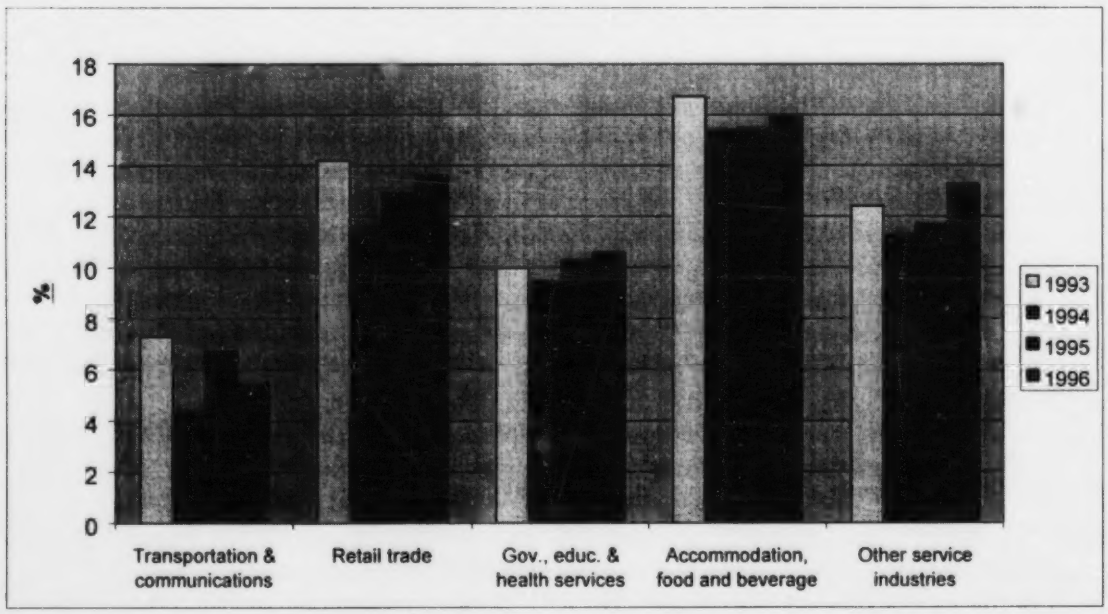

It goes without saying that involuntary part-time work affects the service industries to a very high degree because they hire many more part-time

workers than goods-producing industries. Since this type of employment affords employers greater flexibility than full-time jobs, they tend to resort to it as much as possible in order to meet changes in demand in an effective manner. Not surprisingly, the service industries that employ the most part-time workers are those with the highest rates of involuntary part-time employment. Four service industries alone represented more than 70% of part-time workers between 1993 and 1996. As shown in Chart 2, these four groups have very high involuntary part-time employment rates (from 30% to 35%) relative to their respective number of part-time jobs.

Chart 2:
Involuntary part-time employment relative to total part-time employment for industries with the most part-time jobs

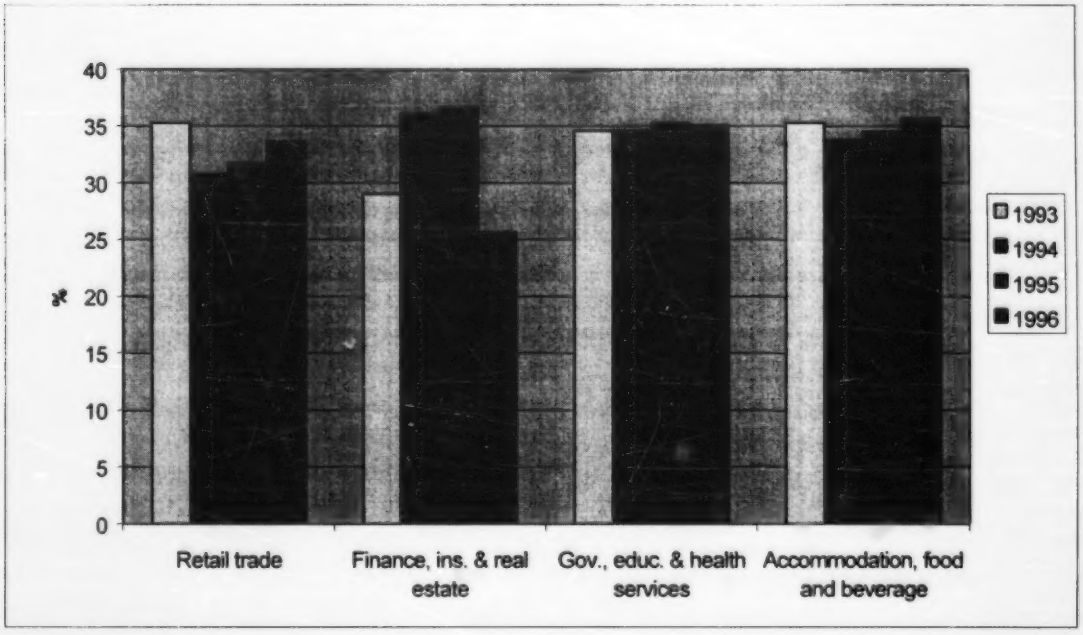

Let's talk longitudinal

Where are people after 6, 12 or 18 months of involuntary part-time employment?

The SLID data show that 55% of individuals who began to work part time involuntarily between 1993 and 1996 were still in the same job six months later (Table 4). However, the situation appears to have corrected over time. Only 16% of involuntary part-time workers held the same job after 12 months, and this percentage declined to 12% after 18 months.

On the other hand, 13% of workers in involuntary part-time jobs found full-time employment in the six-month period after starting in that job. Here again, it is encouraging to see that the situation improved over time, with the percentage increasing to 21% after 12 months and 26% after 18 months.

Table 4
Labour force status of workers who started an involuntary part-time (IPT[1]) job between 1993 and 1996, after 6, 12 and 18 months

	After 6 months	After 12 months	After 18 months
Labour force status	(%)	(%)	(%)
Same IPT job	55.2	16.0	12.2
Different job, still IPT	4.7	6.5	6.1
Different job, full-time	13.3	21.2	25.8
Unemployed	7.4	8.5	9.6
Left the labour force	10.4	11.1	11.2

However, other workers were less lucky or held their involuntary part-time jobs for a shorter period of time. The number of individuals who left the labour force was relatively high (approximately 11%), followed by those who were unemployed after being hired; this group increased over time.

[1] Note: The acronym IPT is used in the tables and charts to mean "involuntary part-time".

Who stays and who goes?

By age and gender

Although they represent the highest percentage of the population working on an involuntary part-time basis, more young persons 16 to 24 years of age found full-time work than any other group (Charts 3a, b, c). Between 1993 and 1996, 20% of young people who started an involuntary part-time job found full-time employment after six months, compared to 27% after 12 months and 31% after 18 months. Relative to the total population of workers who found full-time employment, they represented respectively 53%, 49% and 45%. This seems to indicate that, although the other age groups eventually found full-time jobs, young people acted more quickly. One reason for this observed situation may be the greater professional and geographic mobility of young workers, which is due to the fact that older workers usually have families to consider before accepting another job in another city or province. Older workers have probably also acquired specializations and experience which leave them less versatile over time.

Chart 3a
Labour force status **6** months after starting an involuntary part-time job, by age

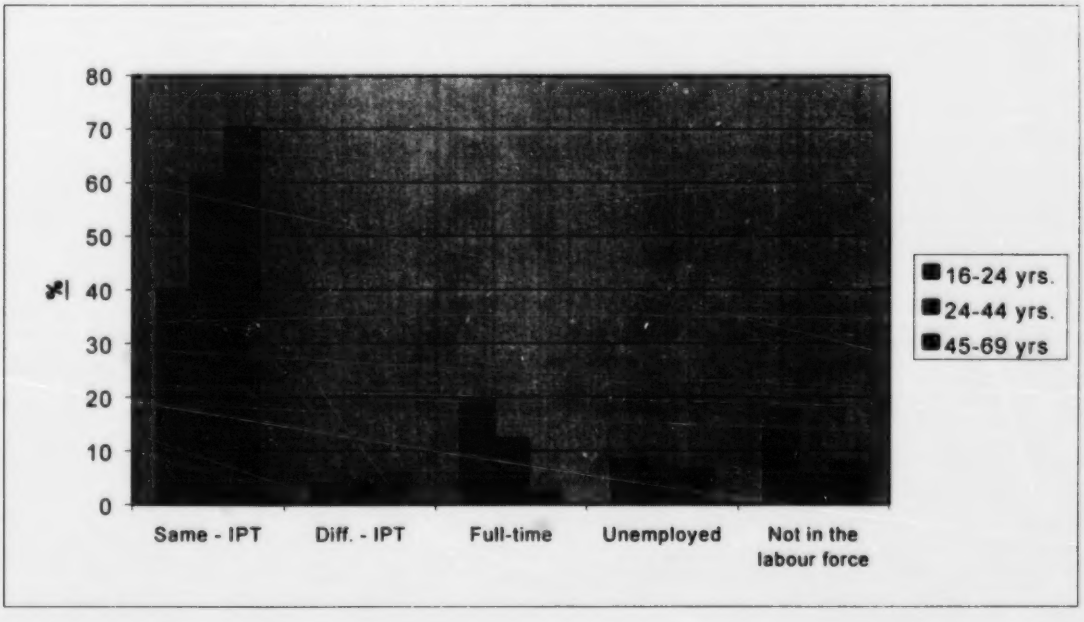

Chart 3b
Labour force status **12** months after starting an involuntary part-time job, by age

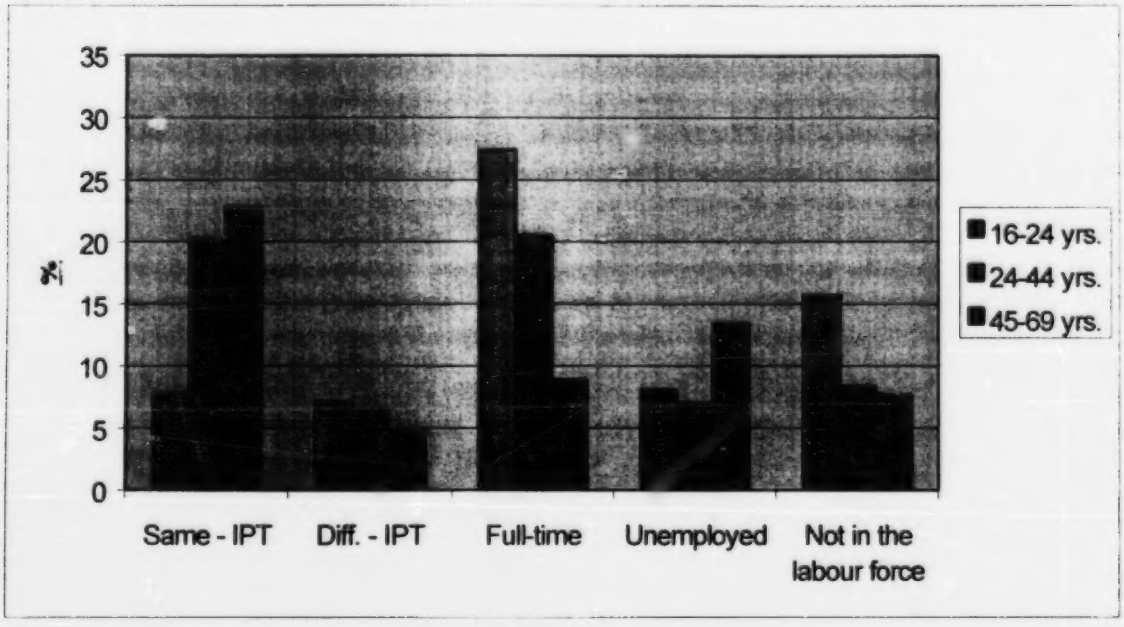

Chart 3c
Labour force status **18** months after starting an involuntary part-time job, by age

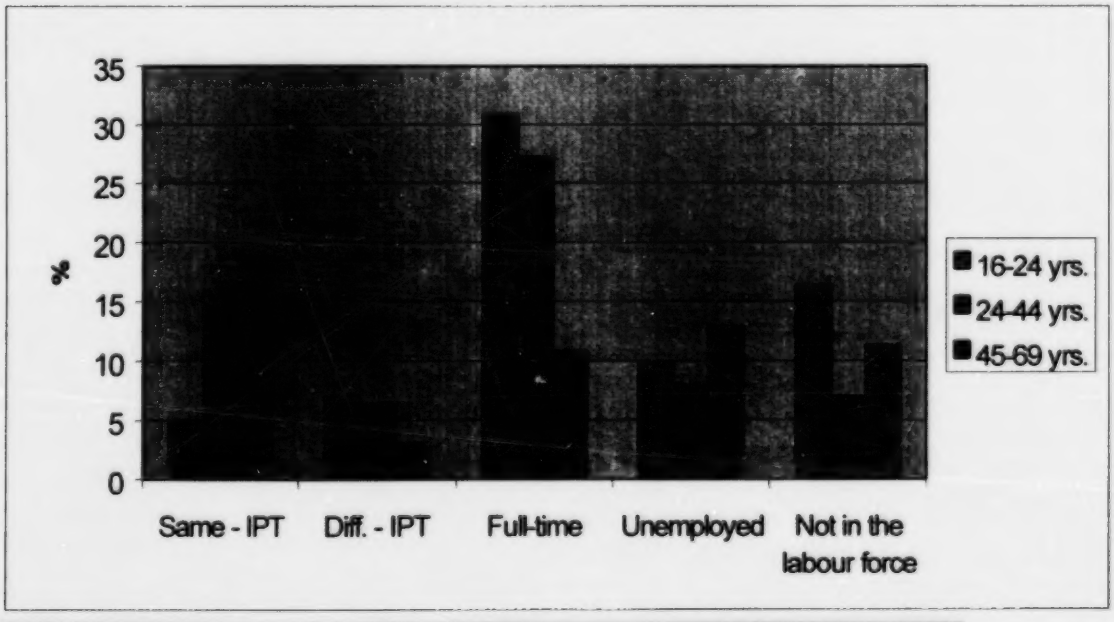

Another possible explanation for this tendency among workers 16 to 24 years of age to find full-time employment more quickly is the well-known fact that young people are in debt after finishing their education, which pushes them to accept jobs that may not really suit them so that they can repay their debts. In addition, the above charts also show a clear tendency among young workers holding involuntary part-time employment to leave the labour force (between 15% and 20% of this group). Did they become discouraged at not finding full-time employment or did they go back to school? A combination of the two is the likely conclusion.

The large percentage of older workers (45 to 69) who became unemployed or left the labour force after holding involuntary part-time employment is somewhat disturbing. It may be noted that this percentage was slightly higher than that of workers in this group who found full-time employment. Since this trend is contrary to that prevailing in the other age groups, one wonders about the employability of older workers in an economy based on knowledge and new technology development.

Analysis of the data by gender reveals major differences in the Labour force status of men and women 6, 12 and 18 months after the start of their jobs.

Table 5
Labour force status of workers who started an involuntary part-time job between 1993 and 1996, after 6, 12 and 18 months, by gender

	After 6 months		After 12 months		After 18 months	
	(%)		(%)		(%)	
Labour force status	Men	Women	Men	Women	Men	Women
Same IPT job	51.1	56.9	15.3	16.3	9.8	13.2
Different job, still IPT	4.7	4.7	4.7	7.3	3.3	7.2
Different job, full-time	17.3	11.7	27.3	18.7	33.5	22.7
Unemployed	7.9	7.2	9.6	8.1	9.6	9.5
Left labour force	10.9	10.1	9.2	11.8	9.9	11.8

Thus it may be noted that a larger percentage of women than men retained the same involuntary part-time job, regardless of the period observed.

More women than men also changed jobs but still worked at involuntary part-time employment. The differences between men and women are readily apparent in the transition from involuntary part-time to full-time work. Men were very strongly represented in this group, as one-third of them corrected the situation in the 18 months after starting to work on an involuntary part-time basis. However, a larger percentage of men than women were unemployed after 6, 12 and 18 months, perhaps because women become accustomed to this type of employment over time. And yet more women than men chose to leave the labour force after this type of unsatisfactory employment.

By family characteristics

People's motivation to work full time is often determined by their family characteristics and the income they have in order to pay household expenses. It is therefore not surprising that one of the spouses in a two-income family with dependent children may be content to work fewer hours since their financial needs are not as great. On the other hand, in the case of families with children, one of the parents frequently spends more time at home than at work in order to take care of them. These people must make a choice between the time they devote to their families and a higher income level. In other cases, such as that of single mothers with dependent children, financial needs are greater. These women must therefore work as many hours as possible. We will now see how all these classes of families cope with involuntary part-time employment.

Chart 4a
Labour force status **6** months after starting an involuntary part-time job, by family characteristics

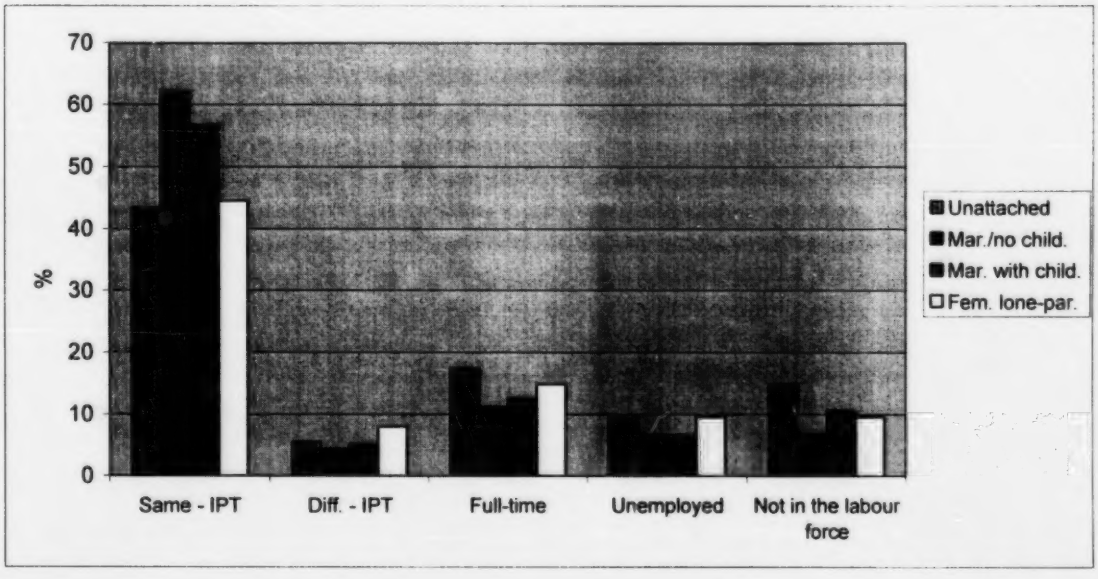

Chart 4b
Labour force status **12** months after starting an involuntary part-time job, by family characteristics

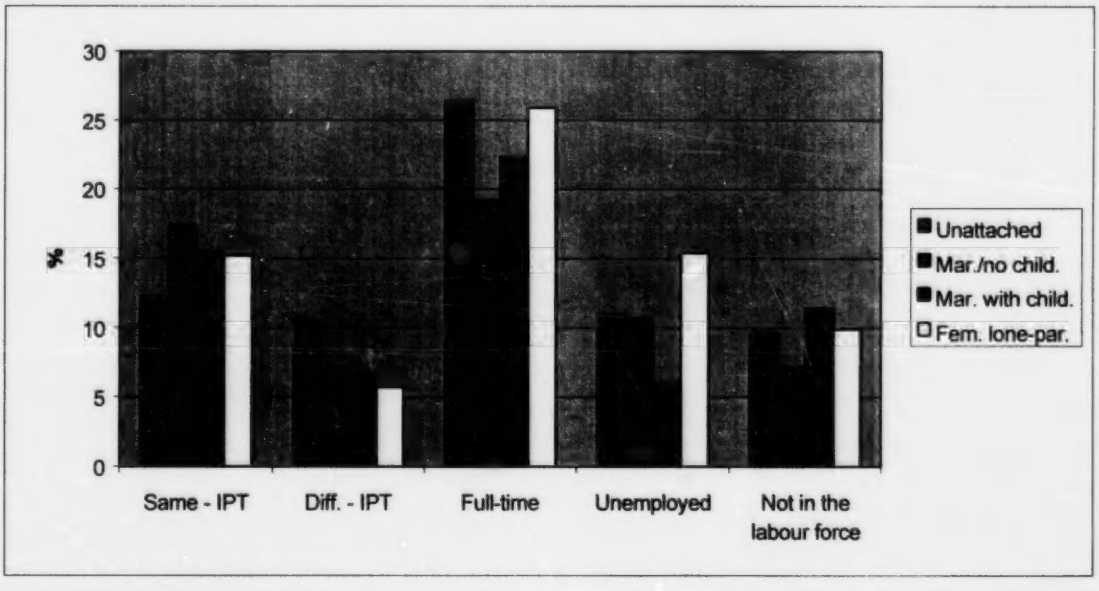

Chart 4c
Labour force status **18** months after starting an involuntary part-time job, by family characteristics

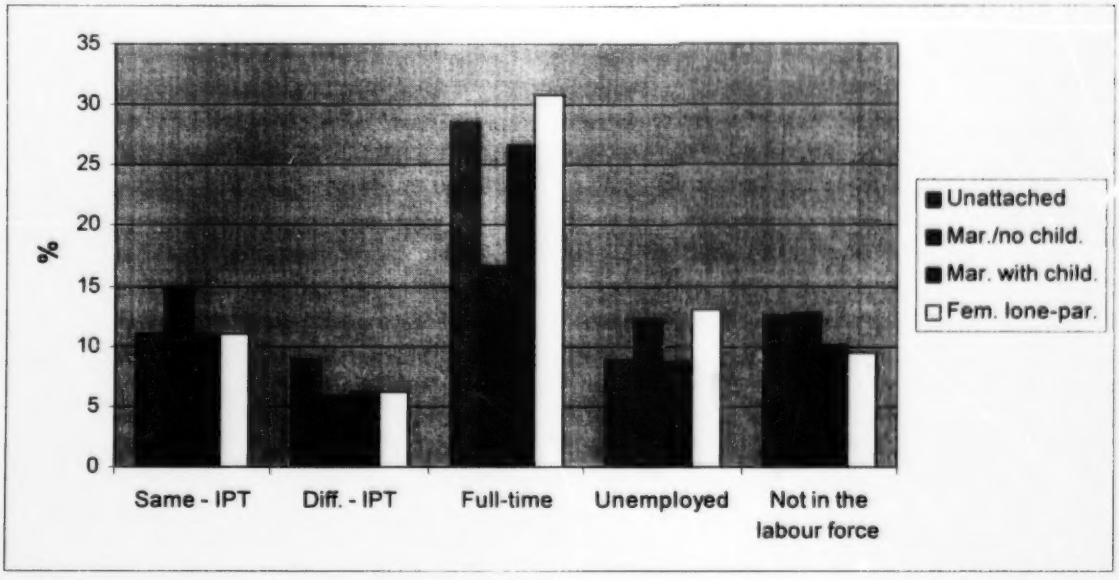

Charts 4a, b, and c show that married people with children represented the largest percentage of workers who held the same involuntary part-time job 6, 12 and 18 months after starting it. At the same time, the members of those families were least likely to find a full-time job. In fact, a large percentage of married people with or without children changed their assessment of their part-time jobs. Twenty percent of married people without children who held involuntary part-time jobs between 1993 and 1996 reported that they were still working voluntarily in those jobs 18 months later. The figure is 12% for married workers with dependent children.

In the short term (6 months), unattached persons had a greater tendency to find full-time jobs, whereas, over the long term (18 months), single mothers were the most successful at meeting their needs for working hours. In fact, one-third of female lone parents working at involuntary part-time jobs between 1993 and 1996 found full-time employment in the 18 months after they were hired. On the other hand, 13% of single mothers with dependent children became unemployed during that same period of time.

Did workers change industries?

When workers change jobs, they also often change industries. In this case, the SLID data show that most involuntary part-time workers had to focus their job searches in other industries than the ones in which they were working.

Some 71% of all persons involuntarily working part time between 1993 and 1996 who found new jobs after six months changed industries. In most of these cases, workers switched to full-time employment. At the end of 18 months, this figure declined to 67%, perhaps because certain individuals involuntarily worked part time in the same business until they found full-time employment opportunities.

And did they change professions?

There was a strong tendency among involuntary part-time workers to change professions when they began a new job. This was often the case of young graduates looking for employment in their field. Their solution was to accept the first available job while looking for something more suitable based on their profession and the number of hours they wanted to work.

According to the SLID data, 60% of all persons who found a new job after six months of involuntary part-time work changed professions. After 18 months of involuntary part-time work, the figure rose to 63%. It goes without saying that the vast majority of these new jobs were full time.

Conclusion

Workers who involuntarily hold part-time jobs because they would like to work more hours are definitely not in an enviable position. These individuals are victims of a form of under-employment for which there is very little public sympathy. The general view is often that people with a job should consider themselves lucky to be working, particularly since they are often inclined to moonlight in order to meet their financial needs. This does not add up to excellent living conditions, and job dissatisfaction can often be reflected within the family.

According to the Survey of Labour and Income Dynamics, there were 1,288,000 involuntary part-time workers in 1996, one-third of the total number of part-time workers. Seen from a different angle, 9% of individuals who held a job were not working a sufficient number of hours to support themselves. The extent of the problem is relatively similar for each of the years from 1993 to 1996.

As a result of its longitudinal nature, SLID will help us monitor developments in the under-employment phenomenon underlying involuntary part-time employment. This important data source will also make it possible to conduct a thorough analysis of the reasons why one group of workers is more affected than another by this labour market deficiency.

References

Akyeamong, E.B. " 'Involuntary' part-time employment in Canada, 1975-1985." *The Labour Force* (Statistics Canada, Catalogue 71-001) 42, no. 12 (December 1986): 143-170.

Noreau, N. "Involuntary part-timers." *Perspectives on Labour and Income* (Statistics Canada, Catalogue 75-001E) 6, no. 3 (Autumn 1994): 25-30.

Division de la statistique du revenu

75F0002MIF - 00003

Aspect longitudinal du travail à temps partiel involontaire

Préparé par :
Nathalie Noreau

Avril 2000

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355; revenu@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :http://www.statcan.ca

Un service d'appel interurbain sans frais est offert **à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 75F0002MIF-00003 au catalogue sur internet. Un numéro coûte 0 $CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Aspect longitudinal du travail à temps partiel involontaire

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

avril 2000

N° 75F0002MPF - 00003 au catalogue
ISSN 0000-0000

N° 75F0002MIF - 00003 au catalogue
ISSN 0000-0000

Périodicité : Irr.

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 9

Définition et source de données 9

Ces travailleurs insatisfaits, qui sont-ils? 10
- Selon l'âge et le sexe 10
- Selon la situation familiale 12
- Selon le secteur d'activité 13

Parlons longitudinal 15
- Où en sont les gens après 6, 12 ou 18 mois de temps partiel involontaire? 15

Qui y reste, qui s'en sort? 16
- Selon l'âge et le sexe 16
- Selon la situation familiale 19

Les travailleurs changent-ils de secteur d'activité? 21

Et changent-ils de profession? 21

Conclusion 22

Bibliographie 23

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca

RÉSUMÉ

Les personnes travaillant involontairement à temps partiel occupent une proportion importante de la population des travailleurs. Ce phénomène répandu présente une forme de sous-emploi qu'on ne peut ignorer, en ce qu'il reflète l'insatisfaction des travailleurs face au nombre d'heures insuffisant que leur offre leur emploi et au revenu moindre qui en découle. De plus, certains travailleurs doivent demeurer dans cette situation pour une longue période de temps, puisqu'ils n'arrivent pas à trouver d'emploi à temps plein qui leur convienne. Dans le présent article, les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) sont utilisées afin d'analyser l'aspect longitudinal du travail à temps partiel involontaire, de 1993 à 1996. À l'aide de l'EDTR, il s'avère possible d'évaluer si certains travailleurs tendent à se décourager de cette situation de sous-emploi, ou si, au contraire, les travailleurs ont tendance à se trouver du travail à temps plein rapidement. Cet article aborde plusieurs questions relatives à ce phénomène et tente de faire la lumière sur son évolution dans le temps.

Introduction

Quand on veut évaluer la qualité d'un emploi, plusieurs éléments peuvent être pris en compte. Par exemple, certains chercheurs ont examiné le salaire horaire des travailleurs, d'autres ont évalué les bénéfices marginaux rattachés aux emplois, l'affiliation syndicale, les termes des conventions collectives, les heures travaillées, etc. La satisfaction d'un travailleur face à son emploi reste néanmoins un élément difficilement quantifiable et demeure du domaine de l'appréciation personnelle, d'où la nécessité d'examiner plusieurs facteurs.

Il est possible d'évaluer la qualité d'un emploi par le biais du nombre suffisant ou insuffisant d'heure travaillées par un employé, comparativement au nombre d'heures qu'il aimerait travailler. Le concept du travail à temps partiel involontaire découle de ce principe d'insatisfaction face au nombre d'heures insuffisant pour un travailleur, mais exigé pour un emploi. Il constitue aussi une forme de sous-emploi.

Jusqu'à présent, deux études abordant ce sujet ont été publiées par Statistique Canada (Akyeampong, 1986; Noreau, 1994) et étaient basées sur les données de l'Enquête sur la population active. Dans le présent article, les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) sont utilisées, afin d'analyser l'aspect longitudinal du travail à temps partiel involontaire de 1993 à 1996. En effet, il sera intéressant d'évaluer si les travailleurs demeurent insatisfaits du nombre d'heures qu'ils travaillent à travers le temps. Certains d'entre-eux tendent-ils à se décourager, ou inversement, observe-t-on une amélioration de leur appréciation face à leur emploi? Le profil de ces travailleurs a-t-il évolué entre 1993 et 1996? Ce sont, entre autres, les questions que cette étude tentera de répondre.

Cet article comporte plusieurs sections. Il débute par une définition du temps partiel involontaire et un survol de la source de données utilisée. Il examine ensuite les données d'un aspect transversal, soit séparément d'une année à l'autre. La composition de la population des travailleurs à temps partiel involontaire est donc évaluée selon l'âge, le sexe, la situation familiale, et le secteur d'activité. Enfin, les données sont analysées sous un aspect longitudinal, afin de voir qui, des travailleurs à temps partiel involontaire, se tire le mieux de cette situation par rapport aux autres. Leur situation vis-a-vis de l'activité est observée après 6, 12 et 18 mois de travail à temps partiel involontaire.

Définition et source de données

Le travail à temps partiel involontaire se défini comme étant un emploi de moins de 30 heures par semaine que détient un travailleur à défaut d'avoir trouvé un emploi à temps plein. Ces travailleurs font face à un problème de sous-emploi, en ce qu'ils ne peuvent mettre à profit leur plein rendement en terme de disponibilité. De plus, la perte de revenu additionnel potentiel liée au manque d'heures de travail les amène à trouver un emploi à temps partiel supplémentaire, ce qui entraîne dans certains cas une surcharge importante de leur semaine de travail. Ces travailleurs, que l'on

surnome cumulards, demeurent des travailleurs à temps partiel involontaire dans le cadre de deux emplois. Est-il possible de soutenir une telle situation pendant plusieurs années?

Pour examiner une telle question, l'usage d'une base de données longitudinales détaillée sur l'emploi s'avère essentiel. Les données utilisées dans le présent article sont tirées de l'EDTR, une enquête longitudinale menée chaque année auprès de 31000 répondants, pour une période de six ans. Un nouveau panel de répondants est introduit tous les trois ans, chevauchant ainsi le panel précédant. Les premières données d'emploi de l'EDTR ont été recueillies en 1993. Cette étude couvre les années 1993 à 1996, soient quatre années de données touchant les mêmes répondants et permettant de suivre leur évolution sur le marché du travail et de leur situation vis-à-vis de l'activité. De plus, l'EDTR permet des analyses transversales des données, puisque chaque année peut être étudiée indépendamment des autres. Ainsi, nous sommes à même d'établir un profil des travailleurs à temps partiel involontaire pour chacune des années couvrant la période à l'étude.

Ces travailleurs insatisfaits, qui sont-ils?

Selon l'âge et le sexe

Il arrive que les employés travaillant à temps partiel involontairement trouvent un emploi qui leur convient mieux au bout d'un certain temps. Puisque cela se produit tant chez les hommes que chez les femmes, et pour tous les groupes d'âge, il arrive que la composition de la population générale à temps partiel involontaire demeure la même au cours des années, en dépit de la présence de mouvements internes non détectables d'une année à l'autre.

Un élément constant dans la composition de cette population est la proportion occupée par les femmes, ces dernières composant de 68% à 71% de la population totale à temps partiel involontaire entre 1993 et 1996 (tableau 1). Cette proportion grandissante de femmes par rapport aux hommes a tendance à augmenter avec l'âge, atteignant un point culminant au sein du groupe des 35-44 ans (autour de 80%). Ce phénomène serait-il lié à cette tendance observée auprès des femmes de retarder la maternité jusqu'à la trentaine? C'est une possibilité à retenir, d'autant plus que certaines d'entre elles ont probablement eu à quitter leur emploi pour investir plus de temps dans les soins et l'éducation de leurs enfants. Il peut dès lors s'avérer difficile de se repositionner dans le marché du travail à temps plein après une absence prolongée.

En contrepartie, les jeunes de 16 à 24 ans constituent la plus forte proportion de la population masculine à temps partiel involontaire. Dans plusieurs cas, il s'agit probablement de jeunes finissants leurs études et qui acceptent un emploi d'appoint en attendant d'en trouver un à temps plein.

Tableau 1
Composition de la population à temps partiel involontaire pour chaque année*, selon l'âge et le sexe, 1993 à 1996.

	1993		1994		1995		1996	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Âge	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Total	30,8	69,2	28,6	71,4	30,2	69,8	31,9	68,1
16-24	42,0	58,0	40,4	59,6	40,6	59,4	39,2	60,8
25-34	29,8	70,2	28,4	71,6	29,9	70,1	32,2	67,8
35-44	19,8	80,2	18,8	81,2	22,7	77,3	24,1	75,9
44-69	25,4	74,6	19,8	80,2	22,9	77,1	29,7	70,3

* La somme des proportions détenues par les hommes et les femmes s'établit à 100% pour chacune des années.

On peut aussi vouloir observer la proportion de personnes travaillant à temps partiel involontairement par rapport à toutes les personnes détenant un emploi, quel qu'il soit. C'est ce qu'on appellera ici le taux de temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total. Ainsi, les jeunes de 16 à 24 ans des deux sexes occupent une large proportion de cette population par rapport à l'ensemble des travailleurs de leur sexe respectif : pour chacune des années à l'étude, ce sont eux qui détiennent les taux de travail à temps partiel involontaire les plus élevés par rapport à l'emploi total (tableau 2). Toutefois, le taux des femmes de 25 à 34 ans est toujours plus élevé ou égal à celui des jeunes hommes, ce qui prouve encore une fois la difficulté qu'ont les femmes à se trouver un emploi à temps plein.

De plus, entre 1993 et 1996, l'écart entre le taux des hommes et des femmes de 16 à 24 ans s'est beaucoup agrandi, une conséquence de la hausse du taux des jeunes femmes jumelée à une baisse de celui des hommes du même âge. En fait, les années 1995 et 1996 ont été très dures pour les jeunes femmes, puisque plus de 20% de celles qui détenaient un emploi travaillaient à temps partiel involontairement.

À l'opposé, 1994 semble avoir été une année particulièrement bonne pour les hommes de tous âges, leur taux de temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total affichant des niveaux relativement bas comparativement aux autres années. Il semble donc qu'au sortir de la récession de 1990-1992, la reprise ait avantagé la population masculine sur le marché du travail.

Tableau 2
Taux de temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total, selon l'âge et le sexe, 1993 à 1996

	1993		1994		1995		1996	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Âge	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Total	5,1	13,4	4,3	12,6	4,9	13,6	5,1	12,8
16-24	13,6	19,3	11,7	17,6	12,9	20,2	12,2	20,6
25-34	5,0	13,6	4,8	13,7	5,4	14,6	5,0	12,2
35-44	2,4	11,0	2,3	11,4	2,8	11,1	3,1	11,3
44-69	3,0	11,8	1,7	9,2	2,4	10,8	3,4	10,2

Selon la situation familiale

Les données ventilées selon la situation familiale affichent des résultats inquiétants. De toutes les mères seules détenant un emploi en 1996, 18% travaillaient à temps partiel parce qu'elles ne pouvaient trouver un emploi à temps plein. Leur taux de temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total dépasse haut la main celui de tous les autres groupes (tableau 3). Elles sont suivies des personnes seules vivant dans un logement abritant plusieurs personnes.

Tableau 3
Taux de temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total, selon la situation familiale, 1993 à 1996

	1993	1994	1995	1996
Situation familiale	(%)	(%)	(%)	(%)
Personne seule habitant seule	8,1	7,4	7,5	8,6
Pers. seule habitant avec autres pers.	13,9	8,0	12,6	12,0
Couples mariés sans enfants	7,4	6,7	6,9	7,8
Couples mariés avec enfants	8,6	8,2	8,3	7,8
Mères seules avec enfants	17,6	14,2	16,7	17,8
Autres types de familles économiques	8,9	8,3	10,8	9,0

Les couples avec et sans enfants étaient les mieux placés en 1996, leur taux s'établissant autour de 8%. Il peut s'agir ici d'un besoin moins grand de travailler à temps plein étant donné la présence probable d'un second salaire au sein du couple ou de la famille. De même, il est fréquent qu'un des conjoints (surtout les femmes) décide de travailler à temps partiel par choix afin de prendre soin des enfants et/ou d'entretenir la maison.

Vu d'un angle différent, les données sur le temps partiel involontaire prennent des proportions encore plus impressionnantes. Ainsi, 42% des mères seules travaillant à temps partiel le faisaient involontairement en 1996. Par comparaison, 35% des couples sans enfants se trouvaient dans cette situation, contre seulement 28% des couples avec enfants.

Selon le secteur d'activité

Un secteur des plus touchés par le travail à temps partiel involontaire est celui des services d'hébergement et restauration, son taux par rapport à l'emploi total jonglant autour de 16% entre 1993 et 1996 (graphique 1). Le commerce de détail, les services gouvernementaux, d'éducation et de santé, de même que les autres services sont tous en augmentation depuis 1994.

Graphique 1 :
Temps partiel involontaire par rapport à l'emploi total selon les secteurs d'activité les plus touchés

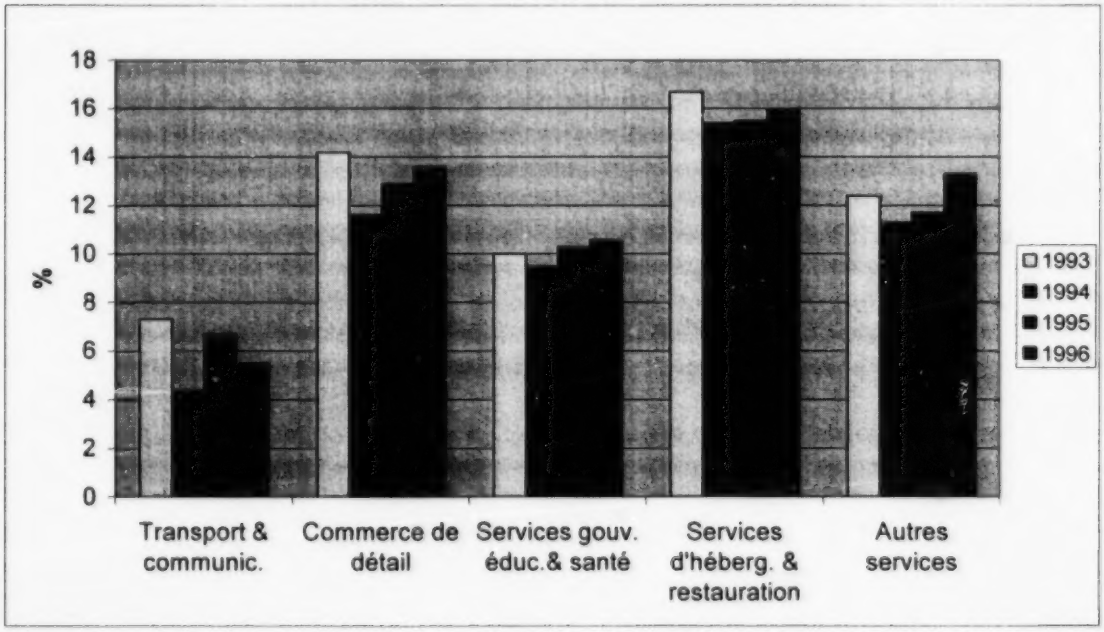

Il va sans dire que le travail à temps partiel involontaire touche les industries productrices de services de façon très importante, ces dernières embauchant beaucoup plus de travailleurs à temps partiel que les industries productrices de biens. En effet, ce régime de travail offrant plus de flexibilité que les emplois à temps plein, les employeurs ont tendance à y recourir dans la mesure du possible afin de répondre efficacement aux fluctuations de la demande. Fait non surprenant, les industries productrices de services qui emploient le plus de travailleurs à temps partiel sont celles qui détiennent les plus hauts taux de temps partiel involontaire. Quatre groupes d'industries de services comptent à eux seuls plus de 70% des travailleurs à temps partiel entre 1993 et 1996. Au graphique 2, on peut voir que ces quatres groupes ont des taux d'emplois à temps partiel involontaire très élevés (de 30% à 35%) par rapport à leur nombre d'emplois à temps partiel respectif.

Graphique 2 :
Temps partiel involontaire par rapport au temps partiel total pour les industries comptant le plus d'emplois à temps partiel

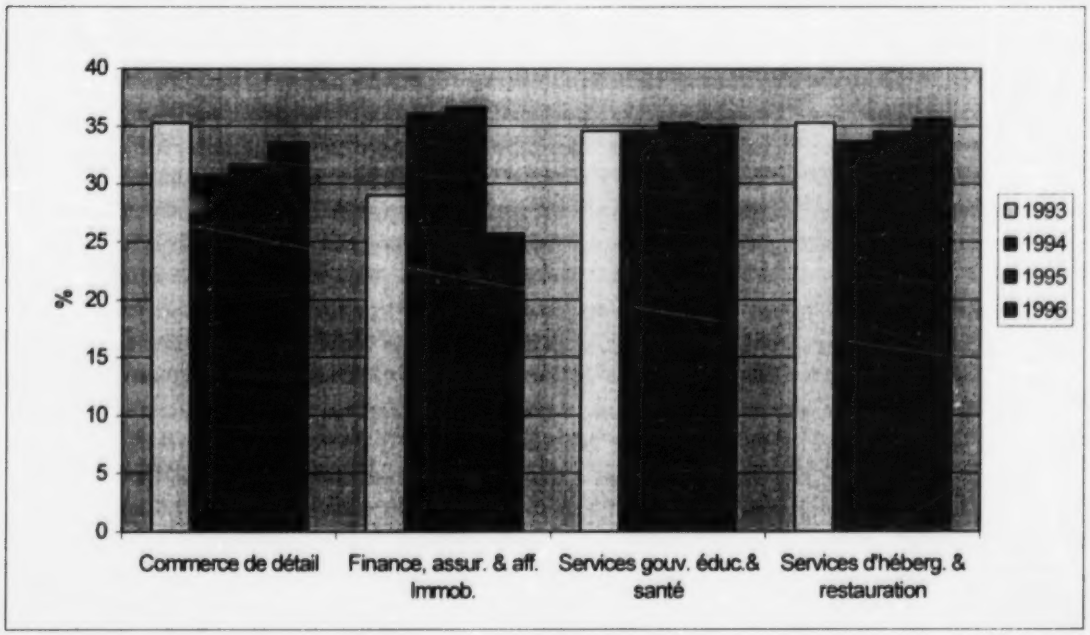

Parlons longitudinal

Où en sont les gens après 6, 12 ou 18 mois de temps partiel involontaire?

Les données de l'EDTR révèlent que 55% des personnes ayant commencé à travailler à temps partiel involontairement entre 1993 et 1996 travaillaient encore au même emploi après 6 mois (tableau 4). Par contre, la situation semble se corriger avec le temps. Ainsi, seulement 16% des employés à temps partiel involontaire travaillaient au même emploi après 12 mois, et cette proportion baisse à 12% après 18 mois.

À l'opposé, 13% des gens à temps partiel involontaire se sont déniché un emploi à temps plein au cours des 6 mois suivant le début de cet emploi. Encore ici, il est encourageant de voir que la situation s'améliore avec le temps, puisque la proportion croît à 21% après 12 mois, et à 26% après 18 mois.

Tableau 4
Situation vis-à-vis de l'activité des travailleurs ayant débuté un emploi à temps partiel involontaire (TPI[1]) entre 1993 et 1996, après 6, 12 et 18 mois

	Après 6 mois	Après 12 mois	Après 18 mois
Situation vis-à-vis de l'activité	(%)	(%)	(%)
Même emploi à TPI	55,2	16,0	12,2
Emploi différent, encore TPI	4,7	6,5	6,1
Emploi différent, Temps Plein	13,3	21,2	25,8
En chômage	7,4	8,5	9,6
Ont quitté la population Active	10,4	11,1	11,2

D'autres travailleurs ont cependant eu moins de chances ou ont persisté moins longtemps dans leur emploi à temps partiel involontaire. La proportion de gens ayant quitté la population active est relativement élevée (environ 11%), suivie de ceux se retrouvant en chômage suite à leur embauche, ces derniers étant de plus en plus nombreux avec le temps.

[1] Nota : L'expression TPI est utilisée dans les tableaux et graphiques pour désigner le temps partiel involontaire.

Qui y reste, qui s'en sort?

Selon l'âge et le sexe

S'ils occupent la plus grande proportion de la population travaillant à temps partiel involontairement, les jeunes de 16 à 24 ans sont tout de même les plus nombreux à se trouver du travail à temps plein (graphiques 3a, b, c). Ainsi, entre 1993 et 1996, 20% des jeunes ayant débuté un emploi à temps partiel involontaire ont trouvé du travail à temps plein après 6 mois, contre 27% après 12 mois, et 31% après 18 mois. En terme de ratio par rapport à toute la population ayant trouvé un tel emploi, ils en représentaient respectivement 53%, 49% et 45%. Ceci semble indiquer que, bien que les autres groupes d'âge trouvent éventuellement un emploi à temps plein, les jeunes agissent plus rapidement. Une raison derrière cette observation peut tenir à une plus grande mobilité professionnelle et géographique des jeunes travailleurs, ceux étant plus âgés ayant habituellement une famille à prendre en compte avant d'accepter un emploi différent, dans une ville ou une province différente. De plus, ces derniers ont probablement acquis des spécialisations et des expériences qui en font, avec le temps, des travailleurs moins polyvalents.

Graphique 3a
Situation vis-à-vis de l'activité **6** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon l'âge.

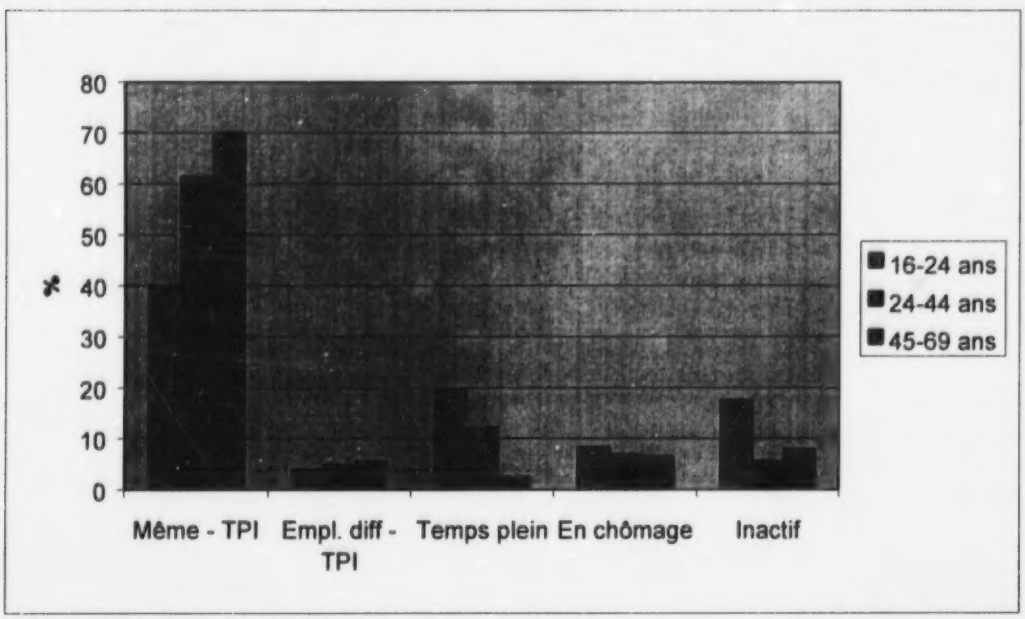

Graphique 3b
Situation vis-à-vis de l'activité **12** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon l'âge.

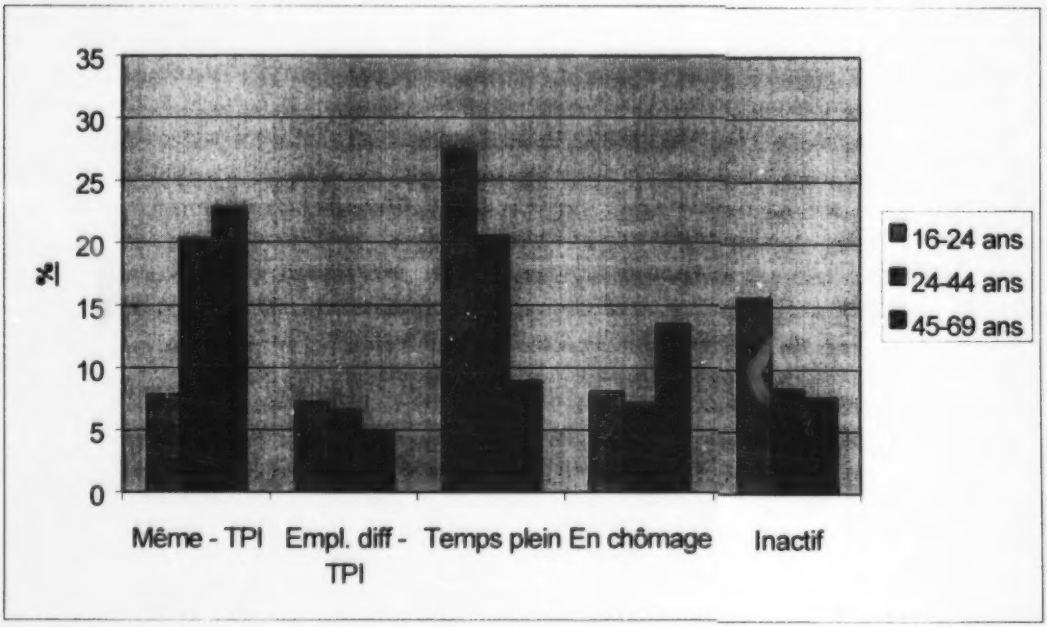

Graphique 3c
Situation vis-à-vis de l'activité **18** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon l'âge.

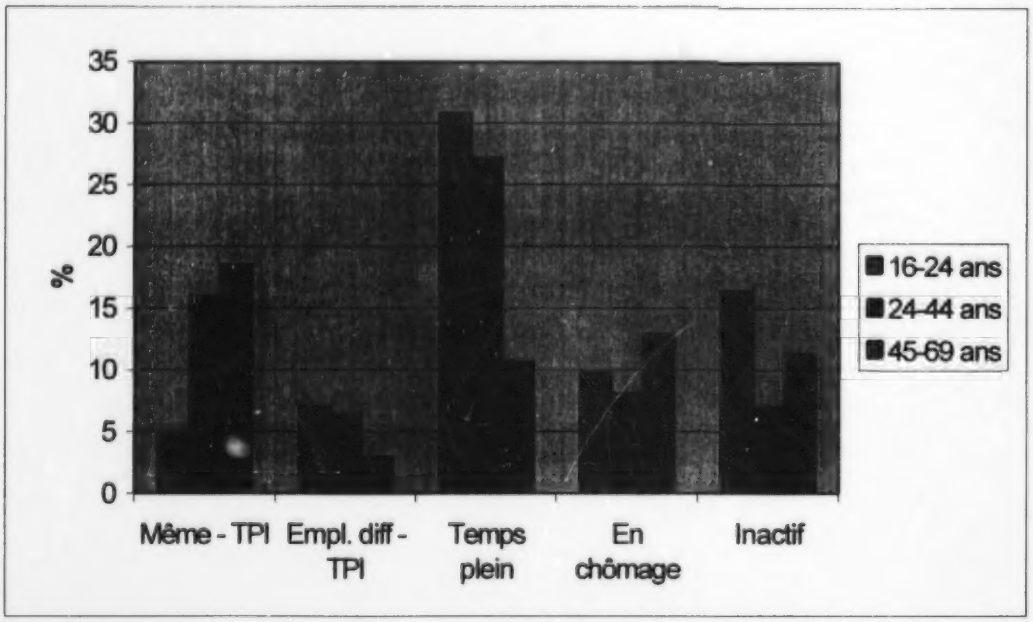

Une autre possibilité pouvant expliquer cette tendance des travailleurs de 16 à 24 ans à trouver un emploi à temps plein plus rapidement est le fait bien connu de l'endettement des jeunes à la fin de leurs études, poussant ces derniers à accepter un emploi leur convenant plus ou moins, dans le but de rembourser leur dettes. D'autre part, les graphiques ci-dessus indiquent aussi clairement une tendance des ces jeunes travailleurs à temps partiel involontaire à devenir inactifs, soit entre 15% et 20% d'entre-eux. S'agit-il d'un découragement de ne pouvoir se trouver un emploi à temps plein, où d'un retour vers les bancs d'école? On peut probablement conclure à une combinaison des deux.

La forte proportion de travailleurs plus âgés (45-69 ans) devenant en chômage ou inactifs après leur épisode d'emploi à temps partiel involontaire est un peu inquiétante. En effet, on peut remarquer que cette proportion est un peu plus élevée que celle des travailleurs de ce groupe se trouvant un emploi à temps plein. Puisqu'il s'agit de la tendance inverse chez les autres groupes d'âge, il y a matière à se questionner quant à l'employabilité des travailleurs plus âgés dans une économie orientée vers le savoir et le développements de nouvelles technologies.

L'analyse des données selon le sexe révèle des différences majeures entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à leur situation vis-à-vis de l'activité, que ce ce soit 6, 12 ou 18 mois après le début de leur emploi.

Tableau 5
Situation vis-à-vis de l'activité des travailleurs ayant débuté un emploi à temps partiel involontaire entre 1993 et 1996, après 6, 12 et 18 mois, selon le sexe

	Après 6 mois		Après 12 mois		Après 18 mois	
	(%)		(%)		(%)	
Situation vis-à-vis de l'activité	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Même emploi à TPI	51,1	56,9	15,3	16,3	9,8	13,2
Emploi différent, encore TPI	4,7	4,7	4,7	7,3	3,3	7,2
Emploi différent, Temps Plein	17,3	11,7	27,3	18,7	33,5	22,7
En chômage	7,9	7,2	9,6	8,1	9,6	9,5
Ont quitté la population Active	10,9	10,1	9,2	11,8	9,9	11,8

Ainsi, on remarque qu'une proportion plus élevée de femmes que d'hommes conservent le même emploi à temps partiel involontaire, et ce peu importe la période d'observation. Elles sont aussi plus nombreuses à changer d'emploi tout en demeurant à temps partiel involontairement. Les différences entre les

hommes et les femmes se font largement sentir lors de la transition du temps partiel involontaire au temps plein. Les hommes sont très fortement représentés dans ce groupe, le tiers d'entre-eux ayant corrigé la situation au cours des 18 premiers mois après avoir commencé à travailler à temps partiel involontairement. Il sont cependant proportionnellement plus nombreux que les femmes à se trouver en chômage après 6, 12 ou 18 mois, peut-être parce que les femmes s'accomodent tant bien que mal de cet emploi avec le temps. Ces dernières sont cependant nombreuses à choisir de quitter la population active suite à cet emploi insatisfaisant.

Selon la situation familiale

La motivation des gens à travailler à temps plein est souvent fonction de leur situation familiale et du revenu dont ils disposent pour faire face aux dépenses du ménage. Il n'est donc pas surprenant de voir qu'au sein d'une famille où il y a deux revenus et aucun enfant à charge, l'un des conjoints s'accomode d'un moins grand nombre d'heures de travail puisque les besoins financiers sont moins grands. D'un autre côté, il est aussi fréquent d'observer qu'en présence d'enfants, l'un des parents accepte de passer plus de temps à la maison qu'au travail dans le but de prendre soin d'eux. Ces gens doivent faire le choix entre le temps qu'ils consacrent à leur famille et un niveau de revenu plus élevé. Dans d'autres cas, comme celui des mères seules ayant des enfants à charge, les besoins financiers sont plus lourds; elle doivent donc travailler le plus d'heures possibles. Voyons comment toutes ces catégories de familles font face au temps partiel involontaire.

Graphique 4a
Situation vis-à-vis de l'activité **6** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon la situation familiale

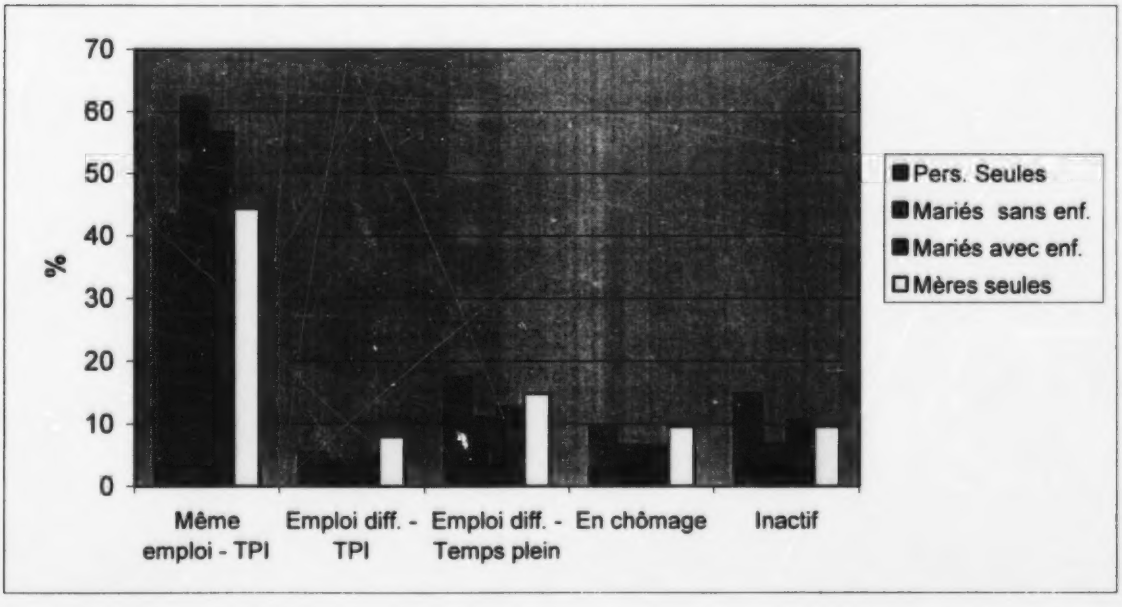

Graphique 4b
Situation vis-à-vis de l'activité **12** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon la situation familiale

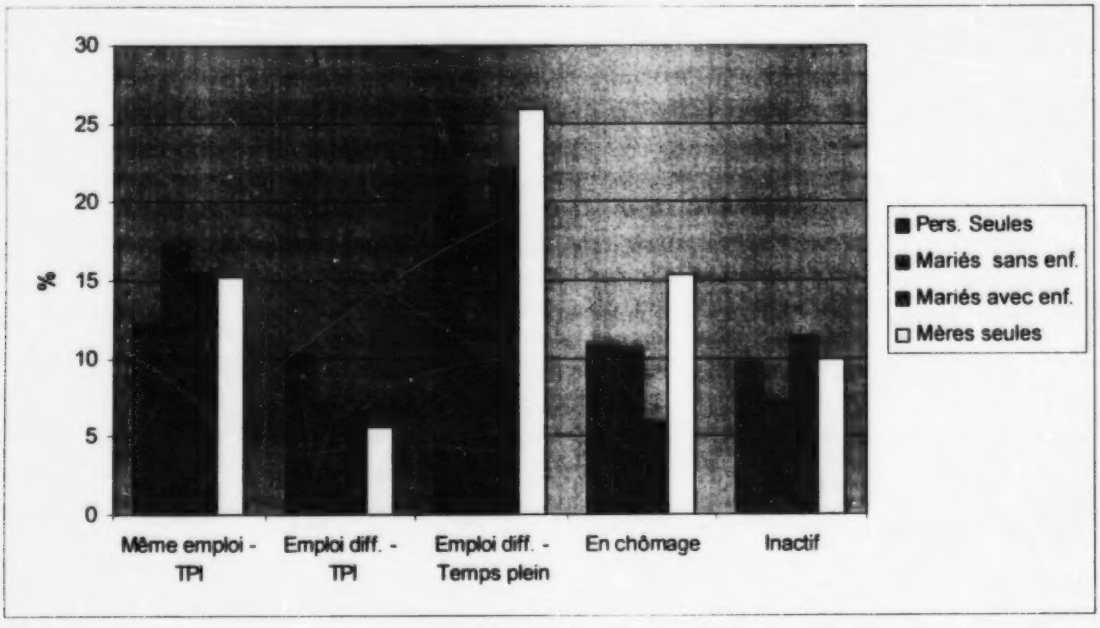

Graphique 4c
Situation vis-à-vis de l'activité **18** mois après le début de l'emploi à temps partiel involontaire, selon la situation familiale

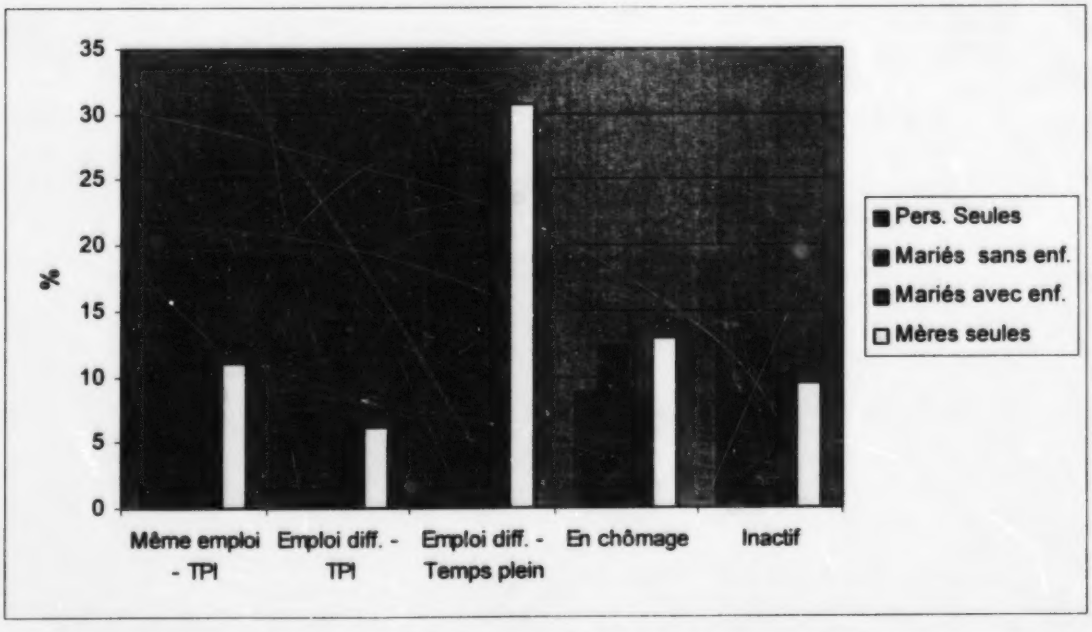

Aux graphiques 4a, b, et c, on observe que les gens mariés ayant des enfants sont ceux qui demeurent proportionnellement plus nombreux à travailler involontairement au même emploi à temps partiel, que ce soit 6, 12 ou 18 mois après avoir débuté cet emploi. Parallèlement à cela, les membres de ces familles ont moins tendance à se trouver un emploi à temps plein. En fait, un fort pourcentage de gens mariés ayant ou non des enfants changent leur appréciation face à leur emploi à temps partiel. Des personnes mariées sans enfants et travaillant à temps partiel involontairement entre 1993 et 1996, 20% déclarent travailler volontairement à cet emploi après 18 mois. Cette proportion est de 12% pour les travailleurs mariés ayant des enfants à charge.

À court terme (6 mois), les personnes seules ont plus tendance à se trouver un emploi à temps plein, alors qu'à long terme (18 mois), ce sont les mères seules qui se débrouillent le mieux pour combler leurs besoins en heures de travail. En fait, le tiers des mères seules travaillant à temps partiel involontairement entre 1993 et 1996 se sont déniché un emploi à temps plein au cours des 18 mois suivants leur embauche. En contrepartie, 13% des mères seules ayant des enfants à charge sont entrées en chômage durant cette même période de temps.

Les travailleurs changent-ils de secteur d'activité?

Il arrive souvent que lors d'un changement d'emploi, on change aussi de type de secteur d'activité. Dans le cas présent, les données de l'EDTR révèlent que les gens travaillant à temps partiel involontairement doivent majoritairement concentrer leurs recherches d'emploi dans des secteurs d'activité différents de celui au sein duquel ils oeuvrent.

En effet, de toutes les personnes travaillant involontairement à temps partiel entre 1993 et 1996 et qui ont trouvé un nouvel emploi après 6 mois, 71% ont changé de secteur d'activité. La grande majorité de ces changements ce sont fait au profit d'emplois à temps plein. Au bout de 18 mois, cette proportion passe à 67%, peut-être parce que certaines personnes travaillent à temps partiel involontairement au sein de la même entreprise jusqu'à ce que s'ouvrent des opportunités d'emploi à temps plein.

Et changent-ils de profession?

Les gens travaillant involontairement à temps partiel ont fortement tendance à changer de profession losqu'ils commencent un nouvel emploi. C'est souvent le cas des jeunes qui finissent leurs études et se mettent à la recherche d'un emploi correspondant à leur domaine d'étude. Leur porte de sortie est alors de prendre le premier emploi qui s'offre à eux et de chercher quelque chose qui leur convient mieux, selon la profession qu'ils visent et le nombre d'heure de travail qu'ils désirent travailler.

Selon les données de l'EDTR, de l'ensemble des personnes qui ont trouvé un nouvel emploi après 6 mois de travail à temps partiel involontaire, 60% ont changé de profession. Après 18 mois de temps partiel non désiré, cette proportion s'élève à 63%. Il va sans dire que la grande majorité de ces nouveaux emplois sont à temps plein.

Conclusion

Les travailleurs qui détiennent involontairement un emploi à temps partiel parce qu'ils aimeraient travailler un plus grand nombre d'heures ne sont certes pas à envier. Ces personnes sont victimes d'une forme de sous-emploi qui fait très peu état de l'intérêt public. En effet, l'opinion générale est souvent qu'une personne détenant un emploi peut se considérer chanceuse de travailler, d'autant plus qu'elle sont souvent sujettes à cumuler plus d'un emploi pour combler leurs besoins financiers. Il ne s'agit pas là d'excellentes conditions de vie, et l'insatisfaction face au travail peut souvent se réfléter au sein de la famille.

Selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, on comptait 1 288 000 personnes travaillant à temps partiel involontairement en 1996 , soit une personne sur trois travaillant à temps partiel. Vu d'un angle différent, 9% des personnes détenant un emploi ne travaillaient pas un nombre d'heures suffisant pour combler leurs besoins. L'ampleur du problème est relativement semblable pour chacune des années entre 1993 et 1996.

De par sa nature longitudinale, l'EDTR nous aidera à suivre l'évolution du phénomène de sous-emploi que sous-tend le temps partiel involontaire. Cette riche source de données permettra aussi d'analyser en profondeur les raisons qui font qu'un groupe de travailleurs soit plus touché qu'un autre par cette lacune du marché du travail.

Bibliographie

AKYEAMPONG, E.B. «Personnes travaillant à temps partiel "involontairement"» au Canada, 1975-1985 dans *La population active*, 71-001 au catalogue, vol. 42, n° 12, Statistique Canada, Ottawa, décembre 1986, p. 143-170.

NOREAU, N. «Le travail à temps partiel "non choisi"» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 30-37.